

et non pas à une diminution soit en valeur, soit en volume de ces marchandises. Depuis douze ans, les réexportations de produits étrangers sortant des entrepôts en régie ont cessé d'entrer dans les statistiques du commerce du Canada, soit comme importations, soit comme exportations; d'autre part, les exportations de produits étrangers relevés au cours de cette période se composent des marchandises que l'on avait jusque-là fait figurer dans les importations pour la consommation. Par conséquent, ces marchandises, qui sont débitées au Canada lorsqu'elles entrent dans ce pays, devraient de toute évidence lui être créditées lorsqu'elles en sortent.

Il appert par le tableau 2 que la plupart des années écoulées entre la Confédération et la Grande-Guerre ont vu nos importations excéder nos exportations, tout spécialement durant la période de grande croissance, entre 1904 et 1914. Par contre, de 1915 à 1929, hormis l'exercice terminé le 31 mars 1921, nos exportations ont chaque année dépassé nos importations. Cependant, il y eut un excédent d'importations au cours des exercices 1930 et 1931 et un excédent d'exportations en 1932 et 1933.

Le pourcentage des exportations comparativement aux importations a atteint son maximum de 164.62 en 1918, vu l'exportation de matériel de guerre, baissant ensuite à 97.60 en 1921 pour remonter à 143.28 en 1926 et depuis a décliné à 109.72 en 1929, à 91.72 en 1930 et à 90.12 en 1931. Il est remonté à 101.56 en 1932 et à 118.32 en 1933.

Les monnaies et lingots font l'objet du tableau 3. Les droits de douane perçus sur les exportations de 1868 à 1892 et sur les importations depuis 1868 jusqu'à 1932, sont détaillés, par année, au tableau 4, avec indication du coût de leur perception proportionnellement aux sommes encaissées. Les tableaux 5 et 6 relatent respectivement nos exportations et nos importations, notre commerce avec le Royaume-Uni, les Etats-Unis et les autres pays étant distincts depuis 1868. On peut y voir que les deux grands pays de langue anglaise jouent un rôle prépondérant dans notre commerce extérieur; par exemple, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1932, 71.0 p.c. de nos exportations de produits domestiques ont pris le chemin de ces deux pays lesquels, à leur tour, ont fourni 79.2 p.c. de nos importations. Les tableaux 7 et 8 indiquent respectivement, par année, le pourcentage des importations en provenance du Royaume-Uni et des Etats-Unis, par rapport à la totalité des importations de marchandises soit en franchise, soit imposables, depuis 1907, ainsi que les droits de douane *ad valorem* perçus sur les importations tirées de ces pays, depuis 1868 jusqu'à 1932.

Les importations des principales matières premières absorbées par les manufactures canadiennes, depuis 1911 jusqu'à 1933, font l'objet du tableau 9.

Sous-section 2.—Analyse générale du commerce courant d'importations et exportations.

Le commerce extérieur du Canada, en commun avec celui de tous les autres pays, a subi un violent déclin tant en volume qu'en valeur, immédiatement après la guerre. Toutefois, en 1929 la valeur du commerce extérieur du Canada avait atteint un chiffre plus élevé que celui des années de guerre. Depuis lors, le commerce du Canada, comme celui des principaux pays commerciaux, a décliné rapidement, reflétant la dépression générale du commerce et de l'industrie. Les facteurs adverses qui ont influencé le commerce extérieur du Canada l'année fiscale 1930-31 ont continué en 1931-32 et le commerce du Dominion accuse un nouveau déclin. Le déclin général du commerce mondial commencé l'automne de 1929, continué toute l'année 1930, a été particulièrement sévère durant l'année fiscale